

## Conférence Préparatoire

# COMPTE-RENDU DE LA REUNION

Date : Jeudi, le 21 Septembre 2017

Heure : 14h00' - 16h00'

Concerne : 149 RFP/Internet/OPS\_SNURDC/2017- Sélection des Prestataires pour la Fourniture de Service internet aux Agences des Nations Unies en République Démocratique du Congo dans le Cadre d'un arrangement à Long Terme (LTA)

### **I. Participants PNUD**

- Salome Beia Safi, Associée aux Achats, PNUD/RDC
- Freddy Mutembo, Spécialiste aux ICT, PNUD/RDC

### **II. Participants – Fournisseurs Potentiels**

Trente-quatre (34) représentants de 16 entreprises ont participé à la conférence préparatoire suivant liste ci-dessous :

#	Entreprise	Nombre des participants
1	ADN Liquid Telecom	2
2	Airtel	4
3	Axenet - Entreprise	2
4	Castor NETWORK	1
5	CNC	3
6	DHI Telecom	1
7	Global-Broad Band Solution	2
8	GTL Sarl	2
9	ISAT AFRICA	1
10	Microcom Sarl	4
11	Orange/RDC	4
12	Orioncom	1
13	Plate-forme Sarl	1
14	Sonema	1
15	Vodacom	3
16	GSCOM	2
<b>Total des participants</b>		<b>34</b>

### **III. Information**

La réunion avait débuté avec les informations suivantes :

1. Une brève explication de l'objectif de la réunion ;
2. Un rappel des principes des achats de l'organisation ;
3. Une brève explication des exigences de l'appel d'offre (Instructions aux soumissionnaires, la Fiche Technique, les documents à transmettre, les TDRs, les différentes autres sections,...) ;

L'objectif de cette réunion était de permettre aux soumissionnaires potentiels de comprendre le processus de présentation des offres et leur permettre d'obtenir des éclaircissements sur le Document d'Appel d'Offre publié séance tenante ou pour d'autres informations supplémentaires d'écrire par email ([soumission.info@undp.org](mailto:soumission.info@undp.org)) avant la date d'échéance de l'offre.

#### **IV. Questions et Réponses**

1. Les soumissions peuvent-elles être présentées en Anglais ? Un soumissionnaire international peut-il transmettre sa proposition ? Comment allez-vous évaluer les offres pour ce cas ?

**Réponse :**

- Comme mentionné dans le document d'appel d'offre, les soumissions doivent être présentées en français.
- Un soumissionnaire international peut transmettre son offre en s'assurant avoir une représentation au niveau local (République Démocratique du Congo) ; Une stratégie de fourniture de service à présenter par le fournisseur de service
- L'offre sera évaluée pour les deux (02) soumissionnaires (international et local) et les références de la représentation locale citées seront également vérifiées. Une visite de lieu pourra être conduite pour s'assurer de l'existence de cette structure locale.

2. Voudriez-vous bien donner la référence de l'annexe 2 repris au niveau des TDRs à la page 33 du document d'appel d'offre ?

**Réponse :**

Cette information devait être retirée puisque l'annexe 2 citée a été déplacée au niveau de la section 7 à la page 44 (tableau avec la Capacité des bandes passantes- Coût Mensuel d'abonnement). L'information à ne pas prendre en compte.

3. Serait-il possible de communiquer les adresses physiques des représentations des bureaux/sites au niveau de chaque ville suivant les LOTS ? Quel est le nombre de sites par province. Il est également mentionné que, dans certains cas, les maisons/résidences où le personnel pourront être connectées)

**Réponse :**

- Les adresses ne peuvent être communiquées à ce stade étant donné que ces informations concernent plusieurs agences des Nations Unies ;
- Le nombre des sites également à ce stade n'est pas nécessaire pour la même raison ci-dessus. L'implémentation est dynamique ;
- Pour les cas des résidences, les informations également ne sont pas nécessaire à ce stade. Suivant les documents d'appel d'offre, il a été proposé des tranches des bandes passantes qui serviront des références en cas d'ajout d'un site/résidence dans une ville

4. Les propositions seront –elles faites en liaison principale et back up ?

**Réponse :**

Les propositions seront faites en liaison principale. Il revient au fournisseur d'expliquer sa stratégie en cas rupture de la liaison principale pour assurer la continuité du service.

5. Est-il possible de présenter des offres différentes par villes ?

**Réponse :** Les soumissions partielles dans les LOTS ne sont pas permises tel que repris dans le document d'appel d'offre à la page 19

6. Est-il possible de présenter une partie des documents requis établissant l'admissibilité ?

**Réponse :** Non. Tous les documents doivent être présentés.

7. Est-il possible de présenter des technologies différentes dans un même LOT ?

**Réponse :**

- Non. Il est recommandé de présenter la même technologie dans un LOT.
- Chaque soumissionnaire doit proposer la même technologie pour toutes les localités qui composent un LOT tel que mentionné dans le document d'appel d'offre

8. Le PNUD n'envisagera –t-il pas l'utilisation des équipements existants en lieu et place des équipements à proposer par les soumissionnaires ? Est-il possible pour le PNUD de communiquer la liste des équipements par villes ?  
Qu'est ce qui assurera la livraison des équipements sur différents sites ?

**Réponse :**

- Il est recommandé comme stipulé dans le document d'appel d'offre, de présenter l'offre avec les équipements compatibles à la technologie proposée par le soumissionnaire. Le tableau des coûts présenté doit être strictement suivi.
- La liste des équipements ne peut être communiquée pour la raison citée ci-dessus.
- Pour la livraison, il est supposé que le fournisseur a une présence physique au lieu de livraison. Et donc, c'est le fournisseur qui assure cette livraison.

9. Comment se présenterait l'offre de prix ? Le prix serait-il par méga ? Le tableau de prix (coût mensuel d'abonnement) fait apparaître des tranches de débit. (section 7, page 45..).  
Est-ce que les débits proposés et les coûts demandés sont par bureau ou pour l'ensemble du lot ?

**Réponse :**

- Le modèle des tableaux des coûts repris dans le document d'appel d'offre doit strictement être suivi.
- Pour la partie bande passante, les prix sont par méga suivant les tranches proposées. Un tableau des coûts de la tarification du fournisseur peut être joint au dossier ;
- Les coûts demandés sont par LOT et non par bureau.

10. Est-ce que l'accès au backbone INTERNET doit obligatoirement être à Kinshasa ou en RDC.

**Réponse :** Oui. Le fournisseur d'accès internet doit être membre d'un point d'échange en RDC

11. En ce qui concerne la solution VSAT, est ce qu'une licence est-elle requise ?

**Réponse :** OUI. Le fournisseur d'accès internet doit avoir sa licence d'exploitation VSAT

12. Dans la section 9, Disponibilité (Service Level Agreement - SLA), les remarques sont: 99,5% / Connexion redondante (back up) en cas de rupture de service sur la connexion principale. Quel type de connexion redondante (back up) est-il le minimum requis?

**Réponse :** C'est au fournisseur de proposer cette connexion redondante pour garantir cette disponibilité à 99.5%

13. Serait-il possible de prolonger la date de dépôt des offres ?

**Réponse :**

La question sera examinée et une notification sera envoyée à tous les soumissionnaires et publiés sur le site Procurement Notice en cas de prolongation effective si nécessaire ( [http://procurement-notices.undp.org/view\\_notice.cfm?notice\\_id=40795](http://procurement-notices.undp.org/view_notice.cfm?notice_id=40795) )